



Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Rapport annuel 2006 - 2007

fnscf.ca

« Savoir d'où on vient, c'est aussi savoir où on va. Ce vieil adage relève d'un sens commun qui est souvent tenu pour acquis mais lorsqu'on est originaire d'une petite communauté qui cherche à s'épanouir, cette affirmation prend alors une importance que seuls les peuples qui ont à se battre pour survivre peuvent apprécier. »

– Paul Charbonneau

Table des matières

Message du président	5
<i>In memoriam</i> – Paul Charbonneau	7
Logo de la FNCSF	8
Membres du personnel	8
Membres du conseil d’administration	9
Liste des conseils scolaires francophones	10
Regroupement national des directions générales de l’éducation (RNDGÉ)	11
Prix Jean-Robert-Gauthier	12
Prix Edgar-Gallant	14
Site Web	16
Annuaire de l’éducation en français au Canada	17
Dossiers de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones – Rapport d’activités	19

Message du président

L'année 2006-2007 aura été marquée par la consolidation du Comité tripartite chargé d'apporter les suivis au Sommet des intervenants en éducation dans la mise en œuvre de l'article 23. Ce plan prévoyait, entre autres, des mécanismes de collaboration avec les instances gouvernementales afin que celles-ci remplissent leurs obligations constitutionnelles. Le cheminement positif du Comité tripartite constitue donc le clou de la dernière année. Il reste maintenant à assurer le suivi du progrès dans la mise en œuvre du plan et d'assurer l'engagement des parties jusqu'au bout...

Comme vous le verrez dans ce rapport annuel, le déploiement des activités proposées par les intervenants lors du Sommet va bon train. Cette progression s'explique par la merveilleuse collaboration de tous les intervenants concernés, particulièrement par ceux du Comité tripartite et par les intervenants oeuvrant pour chacun des axes d'intervention prévus à la planification stratégique. Je remercie ces intervenants qui, par leur leadership, rendent le dossier de l'éducation chez les francophones et Acadiens tellement intéressant.

Dans la prochaine année, une des étapes importantes sera notre implication dans le renouvellement du Plan d'action du gouvernement fédéral en matière de langues officielles. Des contacts préliminaires ont été organisés en ce sens et la date limite que nous nous sommes fixée est celle du 31 mars 2008, date à laquelle l'actuel plan viendra à échéance.

Nous continuons à présider la Table en éducation. Grâce aux travaux du Sommet, nous avons réussi à départager les rôles et mandat de chacun et à faire front commun sur différents dossiers.

Je ne peux passer sous silence le décès de Paul Charbonneau. Notre Paul était doué d'un leadership hors du commun. Il s'est voué corps et âme à la francophonie canadienne. Pour lui, le développement des communautés francophones et acadiennes passait obligatoirement par l'éducation. C'est pourquoi il a voué sa vie au monde de l'éducation. Comme l'a si bien écrit Marc Johnson, Paul était un éducateur dans l'âme, féru d'histoire, perspicace, dévoué, batailleur et qui a laissé des traces durables dans la communauté francophone de Terre-Neuve et Labrador, à la Commission nationale des parents francophones, sans oublier, bien sûr, à la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Pour ma part, ce qui m'a le plus frappé chez Paul, c'est sa qualité de rassembleur, de mobilisateur. Personne autre que lui n'aurait pu réunir en un sommet, tous les intervenants du monde de l'éducation de langue française en milieu minoritaire et les mobiliser autour d'un projet pan-canadien. Suite à ce sommet, il a réussi à créer un mouvement de collaboration entre les ministères de l'Éducation, le gouvernement fédéral, les conseils scolaires et les communautés francophones et acadiennes dans l'esprit de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Ce fut tout un tour de force que seul Paul pouvait réaliser.



Ernest Thibodeau

Je remercie le personnel de notre secrétariat national qui, soutenu par les intervenants du ministère du Patrimoine canadien, ont conduit les affaires de notre Fédération avec dextérité et professionnalisme. Je profite également de l'occasion pour vous remercier sincèrement de votre support. La solidarité que vous démontrez demeure une des pierres d'assise de notre réseau national. Cette constance, même dans ces temps difficiles, fait en sorte que la somme de nos collaborations, au-delà des considérations régionales et politiques, constitue une valeur ajoutée indéniable à l'éducation en français au pays. Votre implication confirme qu'il y a lieu de se rallier entre conseils scolaires. Nous sommes, comme organisme national, en mesure d'identifier les priorités nationales. Votre implication contribue fortement à ce que nous puissions, au plan national, réclamer notre dû et obtenir la reconnaissance concrète de nos besoins et de trouver les sources de financement permettant de réaliser ces dossiers prioritaires. Au cours des dernières années, la FNCSF a pu s'organiser et devenir un intervenant majeur en faisant preuve de solidarité. L'avenir sera des plus prometteurs si nous demeurons solidaires et si nous nous assurons que les divers paliers d'intervention de notre réseau continuent à travailler ensemble...

Le congrès de cette année se déroule sous le thème « Les temps ont changé : vers une nouvelle francophonie scolaire ». La clientèle des familles exogames est dorénavant vue comme une valeur ajoutée à la francophonie. L'arrivée de plus en plus importante d'immigrants qui choisissent le système francophone et acadien enrichit la langue et la culture de nos écoles. Un congrès sous le signe de la nouveauté où les participants auront l'opportunité de s'enrichir de l'expérience de leurs collègues. Les temps changent, les programmes s'adaptent, la démocratie se raffine – preuve que l'avenir des écoles de langue française est rempli de promesses.

Je vous souhaite donc un bon congrès et une prochaine année à la mesure de vos aspirations.

Le président,



Ernest Thibodeau

In memoriam

Paul Charbonneau

28 août 1958 – 27 juillet 2007

*L*a francophonie canadienne fait le deuil de l'un de ses plus valeureux capitaines à la suite du décès inattendu de Paul Charbonneau, survenu le 27 juillet dernier. Paul était depuis cinq ans directeur général de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones du Canada.

Nous serons nombreux à regretter la présence à la fois discrète et incisive de Paul dans les affaires des communautés francophones et acadiennes. Dans l'ombre, sa lorgnette scrutait inlassablement les enjeux de nos communautés. Toujours au fait des vents et marées de la petite et de la grande politique, il faisait judicieusement naviguer son vaisseau.

Son esprit continuera cependant de nous habiter, tant son Canada participe à l'armature de notre francophonie. On lui doit d'avoir consolidé le réseau national des acteurs de la gestion scolaire francophone au sein de la fédération qu'il dirigeait. Celle-ci est devenue, sous son leadership, une institution bien en vue à l'horizon de l'avenir francophone.

On lui doit aussi d'avoir réuni en un sommet, en 2005, tous les intervenants du monde de l'éducation de langue française en situation minoritaire au Canada, un événement improbable étant donné les luttes scolaires et les conflits qui avaient marqué les dernières décennies. Suite au Sommet, il a réussi à créer un mouvement de collaboration entre les ministères de l'Éducation, le gouvernement fédéral, les conseils scolaires et les communautés francophones dans l'esprit de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Éducateur dans l'âme, féru d'histoire, perspicace, dévoué et batailleur, Paul a aussi laissé des traces durables dans la communauté francophone de Terre-Neuve, à la Commission nationale des parents francophones et dans le secteur de la santé de son Maniwaki natal. Sa conjointe, ses enfants et ses nombreux amis, par delà la tristesse qui les afflige, ont de quoi être fiers de leur Paul.

Par Marc Johnson

Lettre à l'éditeur, journal LeDroit



Paul Charbonneau

Logo de la FNCSF



Ouvrant auprès des conseils scolaires depuis 1990, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones représente au plan canadien les intérêts des francophones et Acadiens en matière d'éducation. Le nouveau logo de la FNCSF fut dévoilé le 19 octobre 2006 lors de son congrès annuel et se veut plus représentatif de sa mission.

La réunion de la feuille d'érable, de la fleur de lys et de l'étoile dorée sur le logo représente le caractère pan-canadien des activités de la FNCSF auprès des communautés francophones et acadiennes. La juxtaposition de ces symboles correspond à l'intérêt de l'organisme à rassembler les efforts de tous pour la continuité et la vitalité des communautés dans son intégralité mais plus précisément en matière d'éducation. Les couleurs choisies évoquent nos origines françaises mais également la présence des francophones d'un océan à l'autre (le bleu) ainsi que le dynamisme et la passion de nos communautés francophones et acadiennes (le rouge).

Membres du personnel



Chantal Bourbonnais
Directrice générale par intérim



Anne-Marie Dessureault
Adjointe exécutive



Michelle Koncz
Agente de projets

Membres du conseil d'administration



Ernest Thibodeau
Président ^{1,2}



Nicole Buret
1^{ère} vice-présidence ^{1,2}



Robert Maddix
2^e vice-présidence ¹



Robert Tremblay
membre du comité exécutif ¹



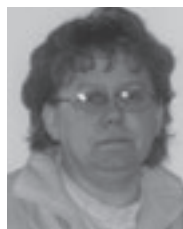
André Bourcier
Yukon



Marc-André Ouellette
Colombie-Britannique ²



Yolande Dupuis
Manitoba



Edna Hall
Terre-Neuve et Labrador



Barbara Riley
Saskatchewan ²



Hélène Lavigne
Nouvelle-Écosse ²



André Légaré
Territoires du Nord Ouest



Carolyn Mallory
Nunavut ²



Anne-Marie Gammon
Nouveau-Brunswick



Jeannette Labrèche
Ontario

¹ membre du comité exécutif

² membre du comité organisateur du congrès

Liste des trente et un conseils scolaires francophones

Commission scolaire de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard
Commission scolaire franco-manitobaine
Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest
Commission scolaire francophone du Nunavut
Commission scolaire francophone du Yukon
Conseil d'éducation du district scolaire 01 (Nouveau-Brunswick)
Conseil d'éducation du district scolaire 3 (Nouveau-Brunswick)
Conseil d'éducation du district scolaire 5 (Nouveau-Brunswick)
Conseil d'éducation du district scolaire 9 de la Péninsule acadienne (Nouveau-Brunswick)
Conseil d'éducation du district scolaire 11 (Nouveau-Brunswick)
Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est (Ontario)
Conseil des écoles fransaskoises (Saskatchewan)
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
Conseil scolaire acadien provincial (Nouvelle-Écosse)
Conseil scolaire catholique de district des Grandes-Rivières (Ontario)
Conseil scolaire catholique du Nouvel Ontario
Conseil scolaire catholique et francophone du Sud de l'Alberta
Conseil scolaire catholique Franco-Nord (Ontario)
Conseil scolaire Centre-Est (Alberta)
Conseil scolaire Centre-Nord (Alberta)
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (Ontario)
Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien
Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales (Ontario)
Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest (Ontario)
Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest (Ontario)
Conseil scolaire du Nord-Ouest (Alberta)
Conseil scolaire du Sud de l'Alberta
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-du-Labrador
Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario
Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario

Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ)

Mot du président

Au tournant du millénaire, la FNCSF, devant la nécessité de mettre à contribution l'apport de tous les conseils scolaires dans différents dossiers d'ordre pédagogique et administratif, décidait, avec le concours des directions générales, de créer le RNDGÉ. Ce comité, autonome dans la réalisation de projets utiles à tous et à caractères nationaux, a connu un essor appréciable. Le RNDGÉ, c'est une force qui nous stimule à améliorer la qualité de l'éducation dans chacune de nos communautés. Aujourd'hui, il concrétise une collaboration nationale qui permet à tous les conseils scolaires de bénéficier de la masse critique nécessaire à l'élaboration et la réalisation de projets destinés à l'amélioration de la qualité de l'éducation en français en milieu minoritaire.

Je remercie la FNCSF et le RNDGÉ pour leur excellent travail et leur collaboration.



Jean-Luc Bernard

Le Regroupement national des directions générales de l'éducation est parrainé par la FNCSF

Les buts du Regroupement

- Créer un mécanisme de concertation fondé sur une alliance inter-conseils.
- Rendre plus économique l'acquisition et la diffusion de ressources pédagogiques.
- Se doter d'outils de gestion efficaces.
- Partager les expertises pour la formation en leadership et pour les pratiques pédagogiques exemplaires.
- Appuyer les initiatives de recherche en pédagogie et en gestion scolaire.

Comité exécutif du RNDGÉ

Dans l'ordre habituel, nous retrouvons **Jean-Luc Bernard**, président du RNDGÉ et représentant de l'Ontario, **Solange Haché**, représentante de l'Atlantique, **Roger Paul**, représentant de l'Ontario, **Gérard Auger**, représentant de l'Ouest et du Nord, **Richard Slevinsky**, vice-président du RNDGÉ et représentant de l'Ouest et du Nord et **Darrell Samson**, représentant de l'Atlantique.



Prix Jean-Robert-Gauthier



Jean-Robert Gauthier

Critères d'éligibilité

- Avoir été ou être conseiller(ère) scolaire;
- Avoir contribué de façon exceptionnelle à l'essor de l'éducation en français langue première;
- S'être illustré(e) par la défense du principe de la dualité linguistique canadienne;
- Être mis(e) en nomination par un conseil scolaire francophone ou acadien;
- Ne pas être membre du conseil d'administration de la FNCSF.

Procédures de mise en nomination

- Création d'un comité de sélection composé des membres de l'exécutif de la FNCSF;
- Appel de candidatures en mai;
- Première sélection à la mi-septembre;
- Validation des finalistes par le président d'honneur à la fin septembre;
- Cérémonie de remise du prix à l'automne, dans le cadre du congrès annuel de la FNCSF.

Modalités diverses

Le(la) récipiendaire, à l'image du Sénateur Jean-Robert Gauthier, aura fait preuve de courage et de persévérance au cours de sa vie. Il(elle) aura, malgré les embûches, défendu le principe de l'éducation en français et de la dualité linguistique. Il(elle) aura œuvré pour la qualité et l'excellence de l'éducation.

Récipiendaires

Le récipiendaire pour l'année 2003 est monsieur Lucien Bradet de l'Ontario.

Les co-récipiendaires pour l'année 2004 sont mesdames Lucille Ladéroute, Ontario et Pearl Lee, Terre-Neuve et Labrador.

Les co-récipiendaires pour l'année 2005 sont messieurs Pierre Desrochers, Alberta et Elvy Robichaud, Nouveau-Brunswick.

Les co-récipiendaires pour l'année 2006 sont madame Martine Galibois-Barss, Colombie-Britannique et monsieur Claude Renaud, Nouvelle-Écosse.

Le récipiendaire pour l'année 2007 sera connu le 18 octobre prochain.

Co-récipiendaires 2006



Monsieur **Claude Renaud**, de la Nouvelle-Écosse, reçoit le prix de madame **Lise Cloutier** et de monsieur **Ernest Thibodeau**



Madame **Martine Galibois-Barss**, de la Colombie-Britannique, co-récipiendaire du prix Jean-Robert-Gauthier 2006

Prix Edgar-Gallant



Edgar Gallant

Objectif du prix

Reconnaître annuellement, au plan national, un(e) francophone ou un(e) Acadien(ne) pour son apport au développement de l'éducation en français à titre d'administrateur(trice) dans le domaine de la gestion scolaire.

Critères d'éligibilité

- Être membre ou ancien membre du RNDGÉ;
- Avoir été ou être administrateur(trice) scolaire;
- S'être démarqué(e) de façon significative;
- Avoir contribué ou contribué de façon exceptionnelle à l'essor de l'éducation en français langue première;
- Rattaché(e) aux qualités et contributions d'Edgar Gallant :
 - L'excellence au niveau de la gestion
 - Impact sur la communauté éducative francophone ou acadienne
 - Impact sur la jeunesse francophone ou acadienne
- L'invitation à la mise en nomination sera envoyée aux directions générales et seulement un membre actif du RNDGÉ a le droit de soumettre des nominations;
- Les membres de l'exécutif se réservent le droit de proposer une candidature;
- Être mis(e) en nomination par ses pairs;
- Les récipiendaires ne peuvent pas être remis en nomination une seconde fois.

Modalités diverses

Le(la) récipiendaire aura été impliqué(e) dans le domaine de l'éducation en français langue première et aura fait preuve, dans ce domaine, de persévérance. Il(elle) aura, malgré les embûches, défendu le principe de l'éducation de langue française sans compromis et œuvré sans équivoque pour la qualité et l'excellence de l'éducation.

À l'image de monsieur Edgar Gallant, il(elle) aura fait preuve de talent dans le domaine de l'administration et est reconnu(e) par ses pairs pour l'excellence de son travail.

Exceptionnellement, pour tenir compte d'un grand dévouement, le prix pourra être remis à une personne qui se sera illustrée au sein d'autres organisations scolaires où, par ses fonctions et responsabilités, elle aura contribué significativement à l'enseignement tant au primaire qu'au secondaire.

L'invitation à la mise en nomination est envoyée aux directions générales et seulement un membre actif du RNDGÉ a le droit de soumettre une nomination.

Procédures de mise en nomination

- Appel des candidatures en novembre;
- Les membres actifs du RNDGÉ sélectionnent jusqu'à cinq (5) candidats d'une liste qui leur est remise lors de l'appel des candidatures et retournent leurs choix en janvier, au bureau de la FNCSF;
- La recherche, l'étude des nominations et le choix du récipiendaire sont effectués par le comité exécutif du RNDGÉ à la mi-février;
- Le prix sera remis lors de l'assemblée générale annuelle du RNDGÉ, au printemps.

Récipiendaires

Le récipiendaire pour l'année 2003 est, à titre posthume, monsieur Jean Grisé de l'Ontario.

Le récipiendaire pour l'année 2004 est monsieur Léo Robert du Manitoba.

Le récipiendaire pour l'année 2005 est madame Gisèle St-Amand du Nouveau-Brunswick.

Le récipiendaire pour l'année 2006 est monsieur Guy Le Blanc de la Nouvelle-Écosse.

Le récipiendaire pour l'année 2007 est monsieur Gabriel Arsenault de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le récipiendaire pour l'année 2008 sera connu en mai 2008.



Monsieur Gabriel Arsenault,
récipiendaire du prix Edgar-Gallant 2007,
est accompagné de M. Gallant.

Site Web

Le 20 avril dernier, nous inaugurons notre nouveau site web qui se présente sous un format plus convivial. C'est un outil dynamique qui permet d'informer le lecteur sur l'actualité et les dossiers qui occupent le secteur de l'éducation francophone en milieu minoritaire. Il est doté d'un menu simple avec accès à des ressources d'informations à jour et détaillées.

L'avez-vous consulté récemment ? La section « Quoi de neuf? » est mise à jour régulièrement. Sans oublier la nouvelle de la semaine... Nous vous invitons donc à naviguer sur notre nouveau site et à vous informer des activités de la FNCSF auprès des communautés francophones et acadiennes.

Fncsf.ca



fncsf Fédération nationale des conseils scolaires francophones

- Accueil
- Notre organisme
- RNDGE
- Notre réseau
- Annuaire de l'éducation en français au Canada
- Postes à combler
- Publications
- Congrès annuel
- Galerie de photos
- Nous joindre

le 17 septembre 2007

- Congrès annuel de la FNCSF : **LE CONGRÈS S'AFFICHE COMPLET! PÉRIODE D'INSCRIPTIONS TERMINÉE!** Pour de plus amples renseignements, consultez le menu à gauche sous Congrès annuel.
- L'**Annuaire de l'éducation en français au Canada 2007-2008** sera publié cet automne. Pour de plus amples renseignements, consultez le menu à gauche sous Annuaire de l'éducation en français au Canada.

Le conseil d'administration et le secrétariat de la FNCSF souhaitent à tous et toutes une bonne rentrée scolaire!

Quoi de neuf?

- **Nomination d'une direction générale par intérim - FNCSF**
- **Services spécialisés garantis en français - Nouvelle-Écosse**
- **Le bénévolat coûte cher - Nouveau-Brunswick**
- **Une part pour les francophones - Nouvelle-Écosse**
- **École canadienne-française de Saskatoon**
- **La QSEF accroît en nombre - Manitoba**

Annuaire de l'éducation en français au Canada

Un outil de communication et de promotion par excellence!

L'annuaire est un outil précieux de données importantes sur nos systèmes scolaires et nos organismes communautaires en éducation. Cette publication, avec un tirage de plus de 2 000 copies, est distribuée partout au Canada auprès des intervenants et intervenantes des établissements, organismes et services éducationnels.

L'annuaire offre un moyen de promouvoir les organismes et établissements scolaires aux niveaux provincial et national par l'entremise de l'achat d'un espace publicitaire. Cet investissement permet une grande visibilité auprès d'une clientèle ciblée – en particulier celle des directions d'école, des enseignants et enseignantes, des parents et élèves et des organismes francophones au Canada, et ce, tout en appuyant l'épanouissement des communautés francophones en milieu minoritaire.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones est fière d'annoncer la publication de l'*Annuaire de l'éducation en français au Canada 2007-2008*. Pour acheter une copie de cette 8^e édition de l'annuaire, visitez le www.fncsf.ca.

Le processus de vente d'espaces publicitaires pour l'édition 2008-2009 débutera en février 2008. Pour de plus amples renseignements : info@fncsf.ca





**Dossiers de la
Fédération nationale des
conseils scolaires francophones**

Rapport d'activités

Comité tripartite

La FNCSF a lancé en 2003 un projet d'envergure qui a permis aux 31 conseils scolaires francophones d'identifier et de répondre, en partenariat avec les institutions et organismes francophones ainsi que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, aux besoins scolaires et parascolaires de la communauté francophone qu'ils desservent. Le projet a permis d'identifier non seulement les besoins scolaires qui assureront une éducation de qualité équivalente à celle offerte à la majorité, mais également les besoins parascolaires qui assureront l'épanouissement des communautés.

Ce projet comporte quatre étapes :

- **Étape 1** – Analyse des conseils scolaires et de leurs partenaires communautaires et gouvernementaux : cela impliquait l'identification et l'analyse des besoins scolaires internes (pédagogiques, politiques et administratifs) et externes (éducatifs, communautaires, économiques, culturels, communications, santé et services sociaux).
- **Étape 2** – Traduction de ces besoins en moyens concrets : la Stratégie pour compléter le système d'éducation en français langue première au Canada a été déposée lors de l'AGA de la FNCSF à l'automne 2004.
- **Étape 3** – Sommet des intervenants en éducation qui a eu lieu du 2 au 4 juin 2005 à Ottawa : cet événement a rassemblé tous les intervenants de la francophonie en situation minoritaire qui se sont appropriés et qui ont concrétisé le plan intégrateur. Les participants ont peaufiné un plan d'action pour chacun des six axes suivants :
 - Ressources humaines
 - Infrastructures et équipements scolaires
 - Promotion de l'école de langue française
 - Petite enfance
 - Programme d'étude, pédagogie et ressources pédagogiques
 - Culture et identité

Le Sommet a permis :

- L'adoption d'un plan d'action commun visant la pleine gestion scolaire et l'épanouissement des communautés francophones par la voie de l'éducation (l'objet de l'article 23).
- La signature d'une entente de collaboration entre les intervenants pour assurer la mise en œuvre du plan d'action.
- **Étape 4** – Mise sur pied d'un comité tripartite composé de représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux/territoriaux et de la communauté francophone.

Au cours de la dernière année

- Quatre rencontres en mars, mai et décembre 2006 et avril 2007
- Excellente participation des gouvernements provinciaux/territoriaux et fédéral
- Beaucoup de temps a été consacré dans la définition du rôle, du mandat et du fonctionnement du Comité tripartite
- La mise sur pied de groupes de travail pour chacun des six axes
- Nomination d'un nouveau président : Raymond Daigle
- Prochaine rencontre : 6 et 7 décembre 2007

Liste des membres du Comité tripartite

Président du comité

- Raymond Daigle

Représentants des provinces/territoires

- René Archambault, Ministère de l'Apprentissage de la Saskatchewan
- Imelda Arsenault, Ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard
- Jean-Vianney Auclair, Ministère de l'Éducation du Manitoba
- André Corbeil, Ministère de l'Éducation du Nunavut
- Susan Forward, Ministère de l'Éducation de Terre-Neuve et Labrador
- Dominic Giroux, Ministère de l'Éducation de l'Ontario
- Britta Gundersen-Bryden, Ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique
- Debby Johnston, Ministère de l'Éducation de l'Alberta
- Raymonde Laberge, Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des Territoires-du-Nord-Ouest
- Gilbert Lamarche, Ministère de l'Éducation du Yukon
- Marcel Lavoie, Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick
- Gilles Le Blanc, Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse
- Daniel Buteau, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Représentants du fédéral

- André Bordeleau, Ressources humaines et Développement social Canada
- Hubert Lussier, Patrimoine canadien
- Lucie Potvin, Ressources humaines et Développement social Canada
- Michel Ruest, Patrimoine canadien
- Guylain Thorne, Patrimoine canadien

Représentants des conseils scolaires et des organismes communautaires

- Marielle Beaulieu, Fédération des communautés francophones et acadienne
- Nicole Buret, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Paul Charbonneau, Fédération nationale des conseils scolaires francophones
- Murielle Gagné-Ouellette, Commission nationale des parents francophones
- Jean-Luc Bernard, Regroupement national des directions générales de l'éducation
- Ernest Thibodeau, Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Autres présences au comité

- Edgar Gallant, conseiller spécial
- Chantal Bourbonnais, gestionnaire de projets, FNCSF

Axe – Ressources humaines

Voici donc une mise à jour des activités regroupées selon les axes d'intervention du plan d'action dont la FNCSF est responsable :

Axe – Ressources humaines

Stratégie nationale pour contrer la pénurie de main d'œuvre en éducation

Pour contrer le problème de pénurie d'enseignants prévue d'ici les cinq prochaines années, il est important d'instaurer dès maintenant une vaste concertation nationale pour mettre en place des mécanismes qui permettront le recrutement, le perfectionnement et la rétention de la main d'œuvre en milieu minoritaire au niveau de l'éducation en français au Canada.

Présentement, chaque conseil scolaire a ses propres initiatives, mais les 31 conseils scolaires francophones ont compris qu'il faut travailler ensemble et inviter d'autres intervenants à la table de concertation. Pour réussir à surmonter les nombreux défis au niveau des effectifs, les conseils scolaires doivent collaborer étroitement avec les différents intervenants du milieu scolaire, tels les associations d'enseignants ou de parents, les syndicats, les collèges et les universités.

La FNCSF propose donc de créer un comité sectoriel d'éducation en milieu minoritaire qui aurait le mandat d'explorer et de mettre en œuvre des pistes de solutions afin de contrer la pénurie de main d'œuvre dans le domaine de l'éducation. De façon plus spécifique, le comité sectoriel aurait pour objectifs de :

- Mettre en œuvre des stratégies de recrutement efficaces en établissant un dialogue entre les différents partenaires de l'éducation.
- Développer des mécanismes pouvant favoriser une meilleure adaptation des nouveaux venus dans le domaine de l'éducation en français en milieu minoritaire.
- Assurer la mise en œuvre de stratégies de rétention du personnel déjà en place.

Au cours de la dernière année

- Le ministère de l'Éducation de l'Alberta a accepté de parrainer notre Stratégie nationale sur les ressources humaines auprès du CMEC et PCH.
- Trois consultants ont été embauchés : Daniel Bourgeois (Institut canadien de recherche en politique et en administration publique de l'Université de Moncton), Daniel Gingras et Léo Duguay. Daniel Bourgeois est responsable du côté recherche. Il travaille de concert avec l'équipe de consultants sous le parrainage de la table de travail des ressources humaines. Daniel Gingras est responsable de la mise sur pied d'un comité sectoriel en ressources humaines et assurera des communications efficaces entre les différents intervenants. Léo Duguay agit en tant qu'aviséur tant sur les questions relevant des ressources humaines que de la sensibilisation et l'implication des personnes susceptibles de collaborer à la bonne marche du projet.
- Un plan de travail et un cadre méthodologique ont été présentés et entérinés par la table de travail de l'axe ressources humaines et par le Comité tripartite.
- Un sondage a été effectué auprès de 900 enseignants (Québec et immersion inclus) et se poursuivra à l'automne 2007.
- Les résultats du recensement 2006 ne seront connus qu'au mois de décembre 2007. Le rapport final de la présente recherche sera donc remis après la publication des résultats du recensement 2006, probablement en mars 2008.

Axe – Infrastructures scolaires

Axe – Infrastructures scolaires

Les conseils scolaires ont établi que les infrastructures viennent au premier rang de leurs priorités. Il reste quelques cas où les communautés n'ont pas encore accès à des écoles de langue française, plusieurs cas où les infrastructures actuelles ne répondent pas aux besoins ni aux critères de qualité et doivent être remplacées, rénovées ou agrandies. Dans tous les cas, les écoles doivent être adéquatement dotées d'équipements (technologies de l'information, éducation physique, laboratoires, mobilier, etc.) et de locaux adéquats pour assurer l'enseignement et l'apprentissage. Le principe qui doit guider l'établissement des infrastructures est celui de l'égalité/équivalence. Les besoins peuvent être de divers types : construction d'écoles dans les régions non desservies, construction de nouvelles écoles où il y a lieu, à proximité des effectifs visés, mise à niveau des écoles existantes en fonction des critères d'équivalence et d'adéquation aux besoins, construction de centres scolaires communautaires, aménagement de centres de la petite enfance et de la famille et garderies intégrés à l'école partout où cela convient.

Nous attendons toujours l'appel de proposition du programme Développement des connaissances, sensibilisation et communication (DCSC) d'Infrastructures Canada. Le programme DCSC a été mis sur pied pour fournir du financement sous forme de contributions pour des activités et produits de recherche, de sensibilisation et de transfert de connaissances en vue d'améliorer la compréhension concernant les questions sur l'infrastructure publique et les collectivités au Canada. Le programme DCSC cible les organisations qui ont un rôle critique à jouer dans l'amélioration de la compréhension des enjeux et des défis en matière d'infrastructures au Canada.

Le projet consiste à mener une étude sociologique et technique des besoins en matière d'infrastructures scolaires dans les communautés francophones en situation minoritaire au Canada. L'étude s'appuie sur le principe d'égalité/équivalence qui guide le *Plan d'action – article 23 afin de compléter le système scolaire de langue française au Canada*, adopté en juin 2005. L'étude servira à éclairer les autorités scolaires, provinciales/territoriales et fédérales qui ont la responsabilité de soutenir l'éducation de la francophonie minoritaire au Canada. Sachant que les conseils scolaires francophones ont déjà établi que les infrastructures scolaires constituent leur premier besoin prioritaire, il reste à définir, à l'échelle nationale, l'état réel et à jour de ces besoins, d'évaluer les coûts pour y répondre et d'établir un plan pour les combler. Cette étude requiert donc des expertises sociologiques et techniques car il faut à la fois définir les besoins des différentes communautés francophones à la lumière du facteur d'égalité/équivalence propre à leur contexte et ensuite établir une typologie d'infrastructures scolaires qui peuvent répondre à ces besoins. L'enquête terrain doit donc permettre de compiler des données sur les contextes scolaires des minorités francophones en comparaison des majorités anglophones correspondantes, dégager les besoins à combler et identifier les infrastructures qui répondent le mieux à ces besoins.

Au cours de la dernière année

- Représentations auprès d'Infrastructures Canada
- Mise sur pied d'un comité d'experts
- Rédaction d'un devis sur les besoins en matière d'infrastructures
- Nous sommes toujours à la recherche de financement pour cette étude.

Axe – Promotion de l'école de langue française

Axe – Promotion de l'école de langue française

Tous les intervenants de la Table nationale en éducation sont d'accord pour dire que le temps est propice pour la mise en œuvre, à l'échelle nationale, d'une campagne de promotion vantant les avantages et les mérites des institutions scolaires de langue française en milieu minoritaire. Au lieu de travailler chacun de leur côté, tous les intervenants en éducation ont décidé de s'unir pour parrainer une telle campagne de promotion.

L'objectif premier de cette campagne est de récupérer les ayants droit qui ne fréquentent pas nos institutions scolaires. Pour pouvoir s'épanouir, celles-ci doivent absolument augmenter leurs effectifs. Toutefois, avant d'entreprendre une telle campagne, nous avons décidé de mener une étude de marché d'envergure qui trace un profil des ayants droit absents de nos écoles.

L'étude de marché a révélé que l'accueil était souvent déficient dans nos écoles. Plutôt que de se lancer dans une campagne de promotion nationale immédiatement, il est primordial de préparer le milieu scolaire et communautaire aux nouvelles réalités des familles et à leurs conséquences sur l'école française. Les écoles accueillent des nouvelles clientèles issues de familles exogames, de la migration interprovinciale et internationale. Nous avons donc concentré nos efforts pour mettre sur pied un exercice d'accompagnement des conseils pour permettre au milieu scolaire de mettre en place les conditions d'accueil idéales pour les nouveaux jeunes et leurs parents. Cette étape permettra aussi de préparer le terrain à accueillir la campagne nationale de promotion de l'école française.

Au cours de la dernière année

- La FNCSF a appuyé un projet pilote en Nouvelle-Écosse. Les partenaires en éducation de la Nouvelle-Écosse ont profité d'un accompagnement avec la firme Simbal qui a réalisé l'étude de marché, pour mettre en place les éléments essentiels pour démarrer une campagne de promotion à l'échelle de la province.
- La FNCSF a appuyé un projet pilote semblable au Conseil scolaire Centre-Est de l'Alberta. Les démarches sont présentement en cours.
- Une subvention de Patrimoine canadien pour nous permettre d'offrir un accompagnement semblable à d'autres conseils scolaires a été accordée. Les conseils suivants ont donc profité d'un accompagnement de deux jours : Conseil scolaire du Sud de l'Alberta, Conseil d'éducation du District scolaire 5 au Nouveau-Brunswick, Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario, Conseil scolaire de district des écoles catholiques du Sud-Ouest de l'Ontario, Conseil des écoles fransaskoises de la Saskatchewan, Commission scolaire francophone de division des Territoires du Nord-Ouest, Commission scolaire francophone du Yukon et Conseil scolaire de district du Centre-Sud-Ouest.

Axe – Petite enfance

Axe – Petite enfance

Le développement de la petite enfance, au cœur du projet d'avenir des communautés!

par la Commission nationale des parents francophones (CNPF)

La Table nationale en développement de la petite enfance francophone en milieu minoritaire

En 2003, la Table nationale sur la petite enfance francophone a été créée par les organismes nationaux oeuvrant auprès de la petite enfance francophone pour partager de l'information, se concerter et échanger dans le domaine du développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada afin de favoriser une complémentarité des actions. La Commission nationale des parents francophones en préside les activités et elle les coordonne. Cette Table se caractérise par la collaboration intersectorielle des partenaires intéressés au développement de la petite enfance oeuvrant dans différents secteurs d'activités de nos communautés (éducation, santé, économie, culture et autres).

Au terme d'un processus de recherche, d'élaboration, de consultation et de validation échelonné sur deux ans, les partenaires de la Table adoptent en février 2007 le *Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada*. La Table s'apprête à lancer officiellement le Cadre à l'automne 2007. Il devient la base des efforts de mobilisation et de collaboration actuels et futurs dans le domaine de la petite enfance. Le Cadre comprend entre autres : une vision partagée, des valeurs et des stratégies communes ainsi que les différents rôles des partenaires.

Les partenaires ont adopté et mettront en œuvre les quatre stratégies suivantes :

1. La planification intégrée
2. Le développement des ressources humaines
3. Le développement et le partage des connaissances
4. La promotion du développement de la petite enfance et la prévention pendant la petite enfance.

Des comités de travail ont été créés pour élaborer des plans d'action pour assurer la mise en œuvre de chacune de ces stratégies. Il est prévu que les plans d'action soient adoptés par la Table en janvier 2008.

Pour assurer la mise en œuvre du Cadre, les partenaires de la Table se sont engagés à harmoniser certaines activités. Ils développeront des plans opérationnels par rapport à la petite enfance et à la famille en fonction de leurs rôles, de leurs expertises et de leurs contributions. La Table s'engage aussi à mesurer les progrès dans le domaine du développement de la petite enfance. Pour ce faire, la Table vient de se doter d'un cadre de responsabilisation et développera au cours des prochains mois un modèle logique. Ces initiatives sont rendues possibles grâce à la collaboration du ministère Ressources humaines et Développement social Canada.

Le développement de la petite enfance et le Sommet des communautés francophones et acadiennes

Le développement de la petite enfance était un sujet d'actualité dans les différents chantiers de travail du Sommet des communautés francophones et acadiennes qui a eu lieu en juin dernier. D'ailleurs, l'un des résultats stratégiques à atteindre d'ici 2017 est : *La majorité des enfants francophones obtiennent des services de qualité pour la petite enfance et la famille grâce à la mise en œuvre du Cadre national de collaboration en développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada établi par la Table nationale en développement de la petite enfance.*

Axe sur la petite enfance du Plan d'action en éducation

Le Groupe de travail de l'axe sur la petite enfance du Plan d'action en éducation est formé d'une quinzaine d'intervenants aux rôles diversifiés dans le domaine de l'éducation et intéressés aux années préscolaires en lien avec l'école francophone.

Une rencontre en mars 2007 échelonnée sur deux jours a permis au Groupe de travail de se réapproprier les résultats visés dans l'axe petite enfance du Plan d'action. La rencontre a également permis d'apporter certaines précisions aux résultats, de déterminer les suivis, d'identifier les enjeux, les défis, les risques et les questions de fond sur lesquelles réfléchir. Les membres ont aussi regroupé les dix résultats visés en trois thèmes :

1. Accès et choix à des services à la petite enfance.
2. Prestation des services à la petite enfance.
3. Le système scolaire.

En avril 2007, une présentation d'une demi-journée a été faite au Comité tripartite du Plan d'action en éducation portant sur les principes de base du développement de la petite enfance francophone en contexte minoritaire au Canada. Les échanges découlant de cette rencontre permettront d'orienter les travaux futurs du groupe de travail de l'axe sur la petite enfance. Notamment, le Comité tripartite a recommandé les deux éléments suivants :

1. Produire des données sur les résultats.
2. Dégager plus clairement les priorités à court, moyen et long terme.

Les prochaines étapes ont été identifiées :

- Identification des recherches et des pratiques existantes au niveau des services à la petite enfance.
- Développement de questions spécifiques qui pourraient être utilisées par les écoles, au moment de l'inscription dans le système scolaire, pour cueillir des données concernant les appuis et services reçus par les enfants avant leur entrée à l'école et pister le cheminement préscolaire des élèves.
- Définition des services et critères et normes de qualité.
- Inventaire des programmes scolaires pour les enfants de 4 et 5 ans.
- Recension des recherches concernant les programmes scolaires à l'intention des enfants de 4 et 5 ans afin de déterminer l'impact de tels programmes sur la francisation des élèves et l'amélioration de leur rendement.
- Préparation du préambule au Plan d'action en éducation : axe sur la petite enfance.

Axe – Pédagogie

- Développement d'un lexique à joindre au Plan d'action en éducation.
- Développement d'une banque d'experts : recherche, mesure, évaluation dans le domaine de la petite enfance.
- Besoin de poursuivre l'arrimage stratégique entre l'axe sur la petite enfance et les autres axes du Plan d'action en éducation.

Les suivis seront assurés par le Groupe de travail à la prochaine rencontre qui devrait avoir lieu à l'automne 2007.

Axe – Pédagogie

Stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques

En 2003, la FNCSF commandait une étude de faisabilité pour un centre national de ressources pédagogiques. Déposé au printemps 2003, le rapport Dumaine propose plutôt la mise en œuvre d'une stratégie nationale en matière de ressources pédagogiques. Cette stratégie se traduit par la coordination des efforts des 31 conseils scolaires dans le domaine du développement ainsi que par la distribution et l'accessibilité aux ressources pédagogiques. Les pistes d'action suggérées sont :

- Analyse des programmes d'études
- Élaboration d'objectifs à court, moyen et long terme
- Accès aux ressources existantes
- Initiatives en francisation

En janvier 2005, le comité exécutif du RNDGÉ forme un comité ayant le mandat de lui proposer des scénarios destinés à faire aboutir le dossier dans un avenir rapproché. Les services du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques (CFORP) sont retenus. Celui-ci dépose un plan d'affaires pour la SNRP à l'AGA du RNDGÉ du mois de mars 2006. Lors de l'AGA 2006, les membres du RNDGÉ acceptent un scénario qui propose la transformation du CFORP en un Centre national. Les membres du RNDGÉ donnent ensuite le mandat au comité de négociations (Paul Charbonneau, Jean-Guy Levesque et Denis Ferré) de poursuivre les pourparlers avec le CFORP en consultation avec les membres et en gardant toujours la question d'équilibre.

Au cours de la dernière année

- Suite au mandat reçu par la FNCSF, le RNDGÉ a invité le CFORP à devenir l'organisme pan-canadien pour l'application de la SNRP. Le RNDGÉ a reçu une réponse favorable du CFORP.
- Plusieurs rencontres du comité de négociations ont eu lieu. Après avoir exploré sous tous ses angles la possibilité de transformer graduellement le CFORP en centre national, les directions générales des conseils ont préféré plutôt explorer d'autres scénarios. Les défis rencontrés lors des pourparlers avec le CFORP étaient essentiellement reliés à la gouvernance.
- Afin de permettre aux 31 conseils scolaires de participer activement à la SNRP, le RNDGÉ propose de créer un organisme à but non lucratif qui veillerait au fonctionnement de la SNRP. Cet organisme serait administré par le C.E. du RNDGÉ. Le dossier est présentement entre les mains d'avocats pour valider la création de cet organisme et déterminer les processus à enclencher.

Axe – Action culturelle et identitaire

Axe – Action culturelle et identitaire

Le mandat de nos écoles de langue française est non seulement de nature pédagogique mais aussi de nature communautaire, identitaire et culturelle. Elles doivent par conséquent adapter les programmes scolaires aux besoins et aux valeurs particuliers de la communauté francophone qu'elles desservent et/ou mettre sur pied des programmes scolaires et parascolaires particuliers à cette fin ainsi que valoriser au sein du curriculum la culture francophone, tant locale, que nationale et internationale. Les participants au Sommet ont identifié trois volets : la construction identitaire, l'éducation artistique et culturelle et la vitalité ethno-linguistique.

La Table de l'axe Action culturelle et identitaire (TAACI) s'est réunie une 1^{ère} fois le 28 mars 2007 sous la coprésidence de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF). Un total de 28 personnes étaient présentes, représentant le milieu de l'éducation, les ministères de l'Éducation, le milieu des arts et de la culture, le milieu communautaire ainsi que le gouvernement fédéral. Comme première action à mettre en œuvre, les membres de la TAACI ont décidé de procéder à la mise à jour du plan d'action relatif à l'action culturelle et identitaire. Le projet de production d'une Trousse du passeur culturel, présenté par la FCCF, l'ACELF et la Fédération canadienne des directions d'école francophone (FCDEF), a aussi reçu l'appui de la TAACI. Cette première rencontre a permis aux organismes présents de faire connaître leurs initiatives actuelles et futures sur le plan de l'action identitaire et culturelle et de mieux connaître les actions des autres membres de la TAACI.

ACELF

Pour sa part, en février 2007, l'ACELF a adopté sa planification stratégique 2007-2010 ainsi que son plan d'action annuel. Ces documents font état de la concrétisation de plus en plus grande du positionnement de l'association à l'égard de la construction identitaire.

Deux de ses quatre orientations stratégiques touchent la construction identitaire :

1. Développer des activités de formation et des outils de mise en œuvre pour des actions en construction identitaire.
2. Exercer un leadership rassembleur en construction identitaire en initiant des actions concertées avec divers partenaires.

Pour atteindre les objectifs de la 1^{ère} orientation stratégique, les actions suivantes seront notamment réalisées :

1. Cinq stages de perfectionnement en construction identitaire (petite enfance, primaire, secondaire, directions d'école, alpha)
2. Stages en enseignement dans les communautés francophones (23 stagiaires)
3. Élaboration d'outils d'intervention (Guide en construction identitaire au foyer, Outil d'appropriation et de mise en œuvre d'interventions en construction identitaire, Trousse du passeur culturel)
4. Échanges francophones (250 jeunes de 11 à 14 ans)
5. Semaine nationale de la francophonie

6. Banque virtuelle offrant 300 activités pédagogiques en construction identitaire (BAP)
7. Mise en place de deux groupes de réflexion ad hoc : diversification de l'offre de formation de l'association et identification d'outils d'intervention spécifique à la réalité du Québec.

Pour atteindre les objectifs de la 2^e orientation stratégique, les actions suivantes seront notamment réalisées :

1. Présentations d'ateliers en construction identitaire
2. Enrichissement de la section « Construction identitaire » du site Internet
3. Tenue d'un forum coprésidé ACELF et FJCF (septembre 2007)
4. Congrès annuel pancanadien portant sur la diversité culturelle (Toronto, septembre 2007)

FCCF

Objectif 1 : Construction identitaire – contribution au partage d'une vision commune du rôle culturel et identitaire de l'école

- La FCCF continue d'articuler et de promouvoir une vision claire, commune et rassembleuse de l'enjeu lien langue-culture-éducation (LCÉ) en s'appuyant sur l'énoncé de vision de l'école fran – çaise et les conclusions de la recherche-action LCÉ : À quoi pourrait ressembler l'école de langue française partout où elle participe à des rencontres, panels ou conférences (ex : Congrès de l'ACELF, Colloque de la FNCSF, Table de la petite enfance (CNPF), Table nationale en éducation.
- Partenariat engagé avec la nouvelle Fédération canadienne des directions d'écoles francophones (FCDEF) et l'ACELF dans le développement d'outils de formation pour les directions d'écoles notamment la trousse du « passeur culturel ».

Objectif 2 : Éducation artistique et animation culturelle – contribution pour en améliorer l'accès et la qualité

- La FCCF en étroite collaboration avec les membres de la Table des organismes nationaux des arts et de la culture (TONAC) a mené à la sortie du Sommet un projet d'Élargissement de la mobilisation dans le dossier LCÉ pour faire descendre dans les provinces la mobilisation créée au niveau national. Le projet a permis d'animer des rencontres provinciales entre le milieu de l'éducation, de la jeunesse et des arts et de la culture au NB, en ON et au MB – Deux idées centrales ressortent :

le rôle et le fonctionnement de l'école de langue française en milieu minoritaire doivent se distinguer de l'école de langue anglaise desservant la majorité en offrant aux jeunes un « projet culturel » capable de les attirer, de les mobiliser et de contribuer à leur construction identitaire.

perçues comme éléments essentiels du projet culturel de l'école, l'éducation artistique et l'animation culturelle doivent être mieux articulées, bien structurées, plus accessibles et adéquatement financées.

- Discussions en cours avec le PCH, dans la foulée des recommandations du rapport final du projet d'Élargissement, pour l'obtention d'une coordination nationale jusqu'en 2009 pour encadrer la mobilisation naissante dans le dossier lien langue-culture-éducation et outiller ses membres

nationaux et provinciaux-territoriaux à s'inscrire dans le dossier, à s'approprier le langage du milieu de l'éducation, à mieux comprendre les objectifs et fonctionnement des ministères de l'Éducation et conseils scolaires – en vue d'un meilleur positionnement de ces idées centrales dans les prochaines Ententes en éducation.

- Développement et animation d'outils de communication permettant aux membres provinciaux et nationaux du secteur des arts et de la culture de mieux saisir les mécanismes à l'œuvre dans le secteur de l'éducation et poursuivre les échanges sur les pratiques exemplaires.
- Ententes conclues en Alberta avec 2 conseils scolaires et obtention d'un financement pour un projet de passeur culturel avec un de ces conseils scolaires, entente à compléter en Colombie-Britannique avec le conseil scolaire provincial et le conseil culturel et artistique, création d'un groupe de travail en Nouvelle-Écosse formé du conseil scolaire, des organismes culturels et artistiques (FÉCANE et AAANE), du conseil jeunesse provincial qui a donné notamment naissance à dix postes d'animation culturelle dans les écoles secondaires, création de dix postes en animation culturelle en Ontario.
- Intérêt grandissant au sein des organismes culturels provinciaux et territoriaux dans le dossier, à preuve les travaux des organismes de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan. Notons que les autres provinces et territoires adoptent les résultats de l'étude, mais chacun avance au rythme permis par ses ressources et ses priorités.

Nouveau projet

Trousse du passeur culturel (ACELF, FCCF et FCDÉF)

Le projet propose la conception, la production et la diffusion d'une Trousse du passeur culturel à l'intention des directions et directions adjointes des 675 écoles francophones en milieu minoritaire. Une trousse générique adaptable au contexte, au contenu et aux ressources spécifiques dans les provinces et territoires, elle comporterait une section pour le primaire et le secondaire. Elle serait conçue en divers formats (papier, DVD ou cédérom) de façon à en faciliter la mise à jour continue.

- Un premier fascicule sur la construction identitaire (selon la définition et le modèle proposés par l'ACELF dans le Cadre d'orientation en construction identitaire)
- Un deuxième fascicule sur la notion et le rôle de « passeur culturel »
- Un troisième fascicule sur les arts et la culture comme partenaires de la construction identitaire.

Bulletin d'informations de la FNCSF

Le bulletin d'informations de la FNCSF est publié trois fois par année : automne, hiver et printemps.

Il se veut le point de contact officiel en informant les conseils scolaires et communautés francophones de l'évolution des dossiers de la Fédération et de ses représentations effectuées auprès des diverses instances gouvernementales.

Fédération nationale des conseils scolaires francophones

Bulletin d'informations

MOT DU PRÉSIDENT



La FNCSF a eu un agenda bien rempli au cours des derniers mois. Vous constaterez, au fil de votre lecture, que la réalisation des activités prévues au Plan d'Action élaboré lors du Sommet des intervenants en éducation de juin 2005 et adoptées par les délégués lors de l'Assemblée générale progresse comme prévu.

Depuis décembre dernier, j'ai eu la chance de rencontrer diverses figures politiques pour les informer de nos dossiers. Rencontres bien stimulantes. Vous trouverez les détails dans les prochaines pages.

Bonne lecture et surtout, bonne fin d'année scolaire !

Ernest Thibodeau
Ernest Thibodeau

EN PASSANT...

Nouveau site web

Le 20 avril dernier, nous avons inauguré notre nouveau site web qui se présente sous un format plus convivial. C'est un outil dynamique qui permettra d'informer le lecteur sur l'actualité et les dossiers qui occupent le secteur de l'éducation francophone en milieu minoritaire. Il est doté d'un menu simple avec accès à des ressources d'informations à jour et détaillées.



www.fncsf.ca

Nous vous invitons donc à naviguer sur notre nouveau site et à vous informer des activités de la FNCSF auprès des communautés francophones et acadiennes.

Contactez-nous

435, rue Donald
Bureau 205
Ottawa ON K1K 4X5

Tél. (613) 744-5483
Télex. (613) 744-1685

info@fncsf.ca
fncsf.ca

Le RNDGÉ s'est doté cette année d'une revue virtuelle. Sous la gouverne de Maurice Saulnier, ancien directeur général d'un conseil scolaire, l'INForm@teur se penche sur des articles de fond sur les enjeux, les défis, les succès et les intérêts des directions générales. Cette revue se veut un point de contacts, d'échanges, d'information, de formation et d'enrichissement des membres du RNDGÉ.

L'INForm@teur paraîtra trois fois par année. Chaque parution aura un thème particulier qui guidera les articles. Ceux-ci traiteront d'aspects pédagogiques, administratifs et légaux. L'INForm@teur alliera la théorie et la pratique.

La première édition de l'INForm@teur, parue en mai 2007, a proposé le thème de la construction identitaire. La deuxième édition paraîtra à l'automne 2007 et traitera de la dimension et de l'intégration multi-culturelle de nos écoles.

L'INForm@teur
Revue virtuelle pour les administrateurs
du domaine de l'éducation en français
Vol. 1 n°1 - Mai 2007

Dans ce numéro :
La construction identitaire
 Mot du président 1
 Aperçu théorique 2
 Initiatives pratiques 5
 ■ Ouest et Nord 5
 ■ Ontario 9
 ■ Atlantique 11
 Bibliographie 15

Comité éditorial
 Maurice Saulnier, directeur éditorial
 Chantal Bourbonnais, coordonnatrice du comité
 Janine Griffes, membre du comité éditorial
 Suzanne Guillemette, membre du comité éditorial
 Richard Sévigny, membre du comité éditorial
 Anne-Marie Desrosiers, membre

Pour connaître une offre, un texte de fond, votre information, votre conseil contactez le directeur général (membre, administrateur) ou tout autre membre du comité

Regroupement national des directeurs généraux de l'éducation
 425, rue Dorval, bureau 202
 Ottawa (ON) K1H 4R5
 Tél. : 613 744-3443
 Téléc. : 613 744-7405
 info@fncsf.ca - fncsf.ca

MOT DU PRÉSIDENT
 Je suis fier de vous présenter l'INForm@teur, la toute nouvelle revue virtuelle pour les membres du RNDGÉ.
 L'INForm@teur, c'est plus qu'un bulletin de nouvelles; vous y trouverez des articles de fond sur les enjeux, les défis, les succès et les intérêts des directions générales. Cette revue se veut un point de contacts, d'échanges, d'information, de formation et d'enrichissement des membres du RNDGÉ.
 L'INForm@teur paraîtra trois fois par année. Chaque parution aura un thème particulier qui guidera les articles. Ceux-ci traiteront d'aspects pédagogiques et administratifs. L'INForm@teur alliera la théorie et la pratique. Nous ferons donc appel à vous pour que vous puissiez partager vos succès et meilleures pratiques.
 Cette première édition de l'INForm@teur vous propose le thème de la construction identitaire. La première partie, qui est théorique, vous propose les fondements tandis que la deuxième partie vous présente des initiatives pratiques en construction identitaire réalisées par des conseils scolaires.
 La direction éditoriale du bulletin a été confiée à notre ancien collègue, Maurice Saulnier. Il est appuyé par un comité composé de Janine Griffes, Richard Sévigny et Suzanne Guillemette tandis que Chantal Bourbonnais assure la coordination. Merci à Anne-Marie Desrosiers pour avoir trouvé un nom dynamique qui traduit pleinement l'esprit de cette revue virtuelle.
 Évidemment, je tiens à souligner la contribution de Jean-Luc Lesage, mon prédécesseur, qui a initié ce projet. Bravo à toute l'équipe pour une première édition bien réussie!
 L'INForm@teur vous appartient... nous espérons que vous l'alimenterez et qu'il vous permettra d'enrichir votre vie professionnelle!
 Bonne lecture!
 Jean-Luc Bernard

À VENIR - SESSION DE FORMATION
 De bonne à exceptionnelle : quels éléments permettent à une organisation qui fonctionne bien de se transformer en une organisation qui excelle? Cette formation des directions générales animée par Claude Béland, ancien président du Mouvement Desjardins, aura lieu à Yellowknife, du 29 au 31 juillet 2007.

Forum sur l'administration scolaire

Le tout premier Forum sur l'administration scolaire, organisé par le RNDGÉ et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec (ADIGECS), a eu lieu en septembre 2004 sous le thème « Se connaître, partager et s'associer ». Plus de 75 directions générales (47 du Québec et 28 des communautés francophones et acadienne) se sont réunies.

Face au succès du Forum 2004, les membres du RNDGÉ et de l'ADIGECS ont répété l'expérience avec un deuxième Forum sur l'administration scolaire. Plus de 55 directions générales provenant du Québec et des communautés francophones et acadiennes se sont réunies à Montréal entre le 20 et le 23 septembre 2006. La thématique du 2^e Forum sur l'administration scolaire, « Bâtir des ponts », invitait les participants à poursuivre ce qui avait été entrepris depuis deux ans : établir et consolider les liens entre les membres des deux organisations, partager les expériences et s'associer dans la réalisation de projets.

Les objectifs

- Approfondir les liens entre les membres du RNDGÉ et de l'ADIGECS afin de soutenir une culture d'échange et de partage et de nourrir la perception positive envers le Canada francophone et le Québec.
- Identifier des projets ou des domaines d'activités qui permettraient au RNDGÉ et à l'ADIGECS de mettre à contribution leurs expertises et leurs habiletés dans le domaine de l'éducation.
- Solidifier les mécanismes permettant aux participants de soumettre des projets de développement conjoints et de faire bénéficier les deux organismes de produits livrables de qualité et exportables.

Au cours de la dernière année

- Les membres du comité organisateur se sont rencontrés à plusieurs reprises pour organiser le Forum 2006 : subventions et commandites, thématique, logistique, secrétariat, animation, etc.
- La tenue du 2^e Forum sur l'administration scolaire du 20 au 23 septembre 2006. L'évaluation des participants a été, dans l'ensemble, très positive.
- Le comité organisateur propose de tenir un congrès conjoint de l'ADIGECS et du RNDGÉ les 14-15-16-17 mai 2008 au Manoir Richelieu dans Charlevoix dans le cadre du 400^e anniversaire de Québec. Les deux organisations tiendront leur AGA en marge de ce congrès.

*Achévé d'imprimer en septembre 2007
sur les presses
du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques*



Fédération nationale des
conseils scolaires francophones

435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

Téléphone : 613 744-3443 ou 1 888 857 5403
Télécopieur : 613 744-1685

fnscsf.ca
info@fnscsf.ca